

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.149

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 10 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 04 décembre 2019

DATE D’AFFICHAGE

Le 04 décembre 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD-DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFEBVRE, M. René-Luc CHABASSE,
M. Yannick PAVON

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 30

Mme Dominique BERGEROT a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 2020 -
(SECTION INVESTISSEMENT)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 4 abstentions
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

En application de l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, dans l'attente du vote du Budget Primitif, peut, sur autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. **Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif lors de son adoption.**

Pour permettre dès le début de l'année 2020, l'engagement des travaux, il est proposé l'ouverture de crédits d'investissement, au titre de l'exercice 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la commission des finances
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2020 :

		DÉPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL		
	<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>		
165.01	- Dépôts et Cautionnements	+ 10 000,00 €	
2031.30	- Galerie Louis SIMON – Etude d'authenticité de CHATILLON	+ 20 000,00 €	
2188.813	- Achat de bennes pour tris des déchets	+ 8 000,00 €	
2188.8211	- Achat mobilier urbain (Bancs, Corbeilles, Parkings à vélos, Bornes PMR, Toutounets.....)	+ 35 000,00 €	
2313.0208	- Hôtel de Ville – Rénovation couverture tuiles	+ 75 000,00 €	
2313.213	- Ecole Elémentaire Jean Papeau – Travaux de sécurisation mur et toiture du préau	+ 20 000,00 €	
2313.0209	- BALNEO TIKI – Travaux de salubrité (aération locaux, façades, pompe et extraction/déshumidication)	+ 20 000,00 €	
2313.0209	- Restaurant « Le Calumet » - Travaux sur descentes EP	+ 3 000,00 €	
2313.411	- Gymnase ZOLA – Travaux de recouvrement des pavés de verre en toiture	+ 20 000,00 €	

2313.324	- Temple d'Aunis – Installation d'une extraction mécanique au sous-sol (sous le parvis)	+ 15 000,00 €	
2313.413	- Piscine Couverte – Réfection sur canalisation de refoulement	+ 22 000,00 €	
2313.4141	- Tennis Orangerie – Travaux de réfection des clôtures extérieures	+ 30 000,00 €	
2313.4142	- Golf de Maine-Gaudin – Travaux de réfection des cheminements extérieurs (HT)	+ 30 000,00 €	
2313.422	- Centre Socio-Culturel Marne L'Yeuse – Remplacement portail et travaux toiture et plafond	+ 20 000,00 €	
2313.64	- Crèche – Travaux d'aménagement dans secteur bébés	+ 15 000,00 €	
2315.8211	- Boulevard Garnier – Aménagement de parkings vélos et motos	+ 20 000,00 €	
2315.822	- Aménagement du Boulevard Clémenceau (tranche optionnelle 2)	+ 681 000,00 €	
2315.822	Aménagement du Parvis de l'Eglise Saint-Pierre (tranche optionnelle 1)	+ 225 000,00 €	
2315.822	- Aménagement de l'avenue du Maine-Arnaud (2 ^{ème} tranche)	+ 205 000,00 €	
2315.822	- Réfection des trottoirs de la Place Gantier (2 ^{ème} tranche)	+ 40 000,00 €	
2315.823	- Abattage, carottage et remplacement arbres Boulevard Briand, Rue Alsace Lorraine et Rue Mériot	+ 35 000,00 €	
1641.01	- Produit de l'emprunt		+ 1 539 000,00 €
165.01	- Dépôts et cautionnements		+ 10 000,00 €
	OPÉRATIONS D'ORDRE		
2313.01	- Récupération avance forfaitaire	+ 100 000,00 €	
2315.01	- Récupération avance forfaitaire	+ 100 000,00 €	
238.01	- Récupération avance forfaitaire		+ 200 000,00 €
	TOTAL	+ 1 749 000,00 €	1 749 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 décembre 2019
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

